



L'EDITO DU PRÉSIDENT



On ne subit pas l'avenir, on le construit.

Le 1er n° de la « Lettre de l'APRGT » me donne l'occasion et le grand plaisir de vous adresser, au nom du Conseil d'administration, nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse année.

Cette formule consacrée prendra tout son sens en 2011, car, après plusieurs décennies de progrès, la régression de la société risque de remettre en cause nos comportements individuels et collectifs.

Il s'agira d'affronter les effets d'une crise profonde qui va durer, et à laquelle s'ajoute la perte de confiance dans l'organisation verticale de la société (institutions impuissantes, défailtantes ou minées par les scandales).

Ce n'est pourtant pas une raison pour désespérer de l'avenir. Le pire n'est jamais certain.

Mais, il faut bien, ne serait-ce que pour les jeunes générations, essayer de retrouver un socle de valeurs susceptibles de freiner l'évolution actuelle.

La déception et l'inquiétude favorisent l'organisation horizontale de la société (famille, amis, **associations** ...) pour se protéger, mais aussi et surtout pour s'impliquer davantage dans la résolution des problèmes qui nous concernent.

Aux sceptiques, je voudrais rappeler que « l'utopie n'est que ce qui n'a encore jamais été tenté ». Plus concrètement :

- **Qui pensait** en 2009 que des bornes seraient installées pour préserver le cadre de vie du Quartier ?
- **Qui pensait**, en 2007, que nous ferions annuler la décision du Conseil municipal, présidé fin 2006 par le 1er adjoint du Maire, d'augmenter la hauteur des restaurants de plage de 4m à 6m50 ?
- **Qui pensait**, en 2007, que nos propositions seraient aussi largement retenues dans le dossier final remis en 2010 au Comité de Pilotage du Projet d'aménagement et de préservation du lido.
- **Qui pensait** que les quartiers du Couchant et du GT seraient enfin reliés par une voie urbaine équipée de trottoir et piste cyclable. (véritable serpent de mer depuis la construction de La Grande Motte).

Ces quelques exemples tirés de nos dossiers vous auront peut-être convaincus que l'implication personnelle ayant pour objectif l'intérêt général est un bon usage de la démocratie, et aussi incités à partager la devise des Comtes d'Orange : « *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer* ».

René Cattin, Président de l'APRGT

AGENDA 2011

- Nettoyage du Littoral le 26 mars avec Surfrider Europe
- Nous avons proposé au Conseil de Quartier d'organiser le Repas de Quartier créé en 2005 par l'APRGT (printemps)
- Pétanque en juillet
- AG le 15 juillet
- Fête du quartier le 6 août
- Remontée à vélo du Rhône à sa source depuis La Grande Motte fin août/début septembre
- Plan d'action et de progrès permanent



Adhérer à l'APRGT, c'est débattre collectivement et agir.

Depuis l'AG 2004, le conseil d'administration, composé de 10 personnes, constate avec un très grand plaisir une progression de 348% du nombre de cotisants qui sont 129 fin 2010. Ce soutien croissant est un encouragement à poursuivre notre démarche pour préserver et améliorer le cadre de vie des habitants dans un environnement sauvegardé.

L'APRGT veut être un laboratoire d'idées et une force de proposition crédible auprès des élus et décideurs des différentes collectivités que nous incitons à travailler ensemble pour tracer l'avenir de notre fragile littoral soumis à des pressions de plus en plus fortes : démographie de la région, tourisme de masse, intérêts commerciaux, montée régulière de la mer et qualité des eaux de baignade. Notre quartier excentré a la particularité d'être le premier (créé avant La Grande Motte) et le dernier rattaché à la commune (après sa création). Autre

particularité, il est enclavé dans la coupure d'urbanisation La Grande Motte/Carnon, propriété du Conservatoire du Littoral.

Il est par ailleurs inclus dans un espace protégé par Natura 2000 et la loi Littoral. C'est aussi une grande pinède à entretenir et la Tour Signal, monument historique du 18ème siècle, qu'il faut restaurer.

Le Grand Travers est donc un concentré de contradictions qui demande un important travail d'analyse, et qui devrait rassembler le maximum d'habitants.

L'APRGT consulte souvent ses adhérents en dehors des AG et CA obligatoires (en 6 ans : site internet, 7 questionnaires, 2 pétitions, 3 réunions publiques), sachant qu'une forte majorité est nécessaire à la prise de décision.

Si vous vous sentez concernés par l'avenir de votre zone de résidence et de votre patrimoine, vous êtes les bienvenus. ■

Edité par l'APRGT
16, rue du Marin Blanc—34280 LA GRANDE MOTTE
contact@aprgt.com—www.aprgt.com
Responsable éditorial : Président de l'APRGT
Conception : Cécile SOTTIEAUX, pour LaPetiteAgenceduNet
Impression : Copy Center



Toute l'actualité du quartier sur
<http://www.aprgt.com>

DOSSIER

Connaissez-vous le quartier du GRAND TRAVERS ?

En 1483, le domaine de la Maniguère (1), appelé « **Le Travers** », était la propriété d'Alexandre de Melgueil.

Particularité historique du Grand Travers, la Tour Signal, construite en 1743, faisait partie d'une ligne de fortifications (comme la Redoute de Palavas) allant du Cap Franqui à l'Espiguette.(2).

En 1958, lancement du projet de « **Cité estivale du Grand Travers** » (1^{er} immeuble « Le Bougainville »).

NB: L'aménagement touristique de la région est décidé par le Général de Gaulle, en secret pour éviter la spéculation foncière.

Le 01/10/1974, La Grande Motte devient **commune autonome**, indépendante de Manguio et l'arrêté préfectoral du 24/12/1974 délimite son territoire.

En 1979, l'extension du POS de La Grande Motte permet la création des Villas Marissol.

En 1992, création de la ZAC pour construire 7 immeubles. Cependant, en 2000, 56 villas viendront remplacer 4 immeubles. Au total, 350 logements (dont 217 en immeubles) permanents et saisonniers, répartis dans les immeubles Bougainville, Surcouf, Front de Mer, Motte Evasion, La Dune, les villas Marissol, les villas des rues du Sirocco, Mistral, Levant, et Marin Blanc.

Le quartier du Grand Travers implanté dans un écrin naturel propriété du Conservatoire du Littoral est bordé par une belle plage de

plusieurs kilomètres. Après les **tempêtes de 1982** qui détruisirent notamment l'œuvre réalisée au Point 0 par l'artiste Joséphine Chevre et le cordon dunaire du Grand Travers, celui-ci, **renforcé par des ganivelles**, a été reconstitué et en grande partie recouvert par la végétation.

En 2004, entre La Dune et le quartier, la RD59 devient voie urbaine nommée « Avenue du Grand Travers » avec trottoir et piste cyclable.

Début 2008, la piste cyclable est prolongée jusqu'à l'échangeur du Grand Travers, et quelques places de stationnement sont aménagées devant les villas.

Avant l'été 2009, le Conseil général prolonge la piste cyclable jusqu'à Carnon, en utilisant une voie de la RD59.

Pour lutter contre le recul du trait de côte, le Syndicat mixte de la Baie d'Aigues Mortes fait recharger la plage entre l'échangeur du Grand Travers et Palavas : travaux réalisés début 2008 avec une barge aspirant le sable au large de l'Espiguette. ■

(1) Maniguère : ensemble de filets en nappes maintenues par des pieux pour aboutir à une nasse destinée à prendre les anguilles.

(2) Source : «Des cabanes aux pyramides » de G.Mutte.

Lire « Le Grand Travers ou le quartier oublié de La Grande Motte » édité en 2007 par l'APRGT.

Et l'APRGT, dans tout ça ?

Le « Syndicat de défense des intérêts du Grand Travers » créé par les pionniers du quartier et présidé par Louis Daudet depuis sa création, devient en 1990 : l'« Association des Propriétaires et Résidents du Grand Travers ». Objectifs : défense de l'intérêt général des habitants et programme d'animations.

En août 2004, après 25 ans à la tête de l'association, le Président fondateur souhaite passer le flambeau et René Cattin sera sollicité pour être le 2^{ème} Président de l'APRGT.

Le nouveau projet ambitionne de développer les animations et les relations avec les autorités qui doivent mieux répondre aux attentes justifiées des habitants.

Depuis 2007, l'APRGT est invitée à participer à l'élaboration du Projet de préservation et d'aménagement du lido. Et, fin 2010, le Comité de Pilotage (Conseil général, Préfecture, Conservatoire du littoral, Manguio et La Grande Motte) a lancé les procédures administratives pour la mise en œuvre du projet. Les travaux pourraient commencer fin 2011.

En 2009, l'APRGT a fêté le 50^{ème} anniversaire du GT et le 30^{ème} de l'APRGT avec diverses animations, et notamment la 1^{ère} mise en lumière de la Tour Signal avec de nombreux participants au spectacle sur la plage et au pied de la Tour.

L'APRGT est membre du Conseil d'administration de CAPNUBAM, Collectif de défense de la Baie d'Aigues Mortes. ■

Perspectives 2011 : un plan d'action en 3 axes

CADRE DE VIE

- Entretien du quartier.
- Nuisances diverses, diurnes comme nocturnes.

ENVIRONNEMENT

- Projet de préservation et d'aménagement du lido Carnon/La Grande Motte.
- Sécurité incendie et sanitaire (pinède/mer).
- Concilier attractivité et préservation de la biodiversité.
- Avenir de la Plage : anticiper sereinement les effets des prévisions climatiques.

TRANSPORTS

- Urgence d'un projet pour la commune de La Grande Motte.
- Etude concertée d'un projet global de transport multimodal dans le périmètre Montpellier, Lattes, Manguio, Lunel, Palavas, Le Grau du Roi.

FORMULAIRE D'ADHESION

Nom Prénom (s) /

Adresse au Grand Travers:

.....

Téléphone fixe: / 06.....

Email :@

Adresse résidence principale (si différente)

.....Téléphone fixe:

Cotisation annuelle : individuelle 20 € / couple 25 € .

Formulaire à renvoyer avec votre chèque à : APRGT 16 rue du Marin Blanc 34280 La Grande Motte - Merci.